

DECRET N° 97-558 DU 11 NOVEMBRE 1997

portant nomination au Ministère des Mines, de  
l'Energie et de l'Hydraulique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de  
la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle  
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars  
1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du  
Gouvernement ;

VU le Décret N°96-615 du 31 Décembre 1996 portant attributions,  
organisation et fonctionnement du Ministère des Mines de  
l'Energie et de l'Hydraulique ;

SUR proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de  
l'Hydraulique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Octobre 1997 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère  
des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique :

- Directeur de l'Administration : Monsieur Parfait AGBLONON
  
- Directeur de l'Inspection et  
de la Vérification Interne : Monsieur Bernardin Mahoussi  
AHOUNOU

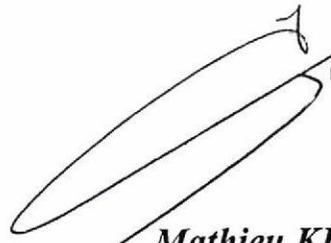
.../...

- Directeur de la Programmation  
et de la Prospective : Monsieur Koffi AHOU.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 11 NOVEMBRE 1997

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale et des Relations  
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre des Mines, de  
l'Energie et de l'Hydraulique



Emmanuel GOLOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MMEH  
4 MF 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-  
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-  
CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 3 JO 1.-